

Projets conjoints des autorités fédérales, provinciales et municipales.—Même avant l'avènement du plan de la capitale nationale, il n'était pas rare de voir des entreprises réalisées conjointement par les autorités fédérales et municipales: le Monument aux morts de la guerre élevé sur la place de la Confédération ainsi que l'élargissement et l'aménagement en boulevard d'une partie de la rue Elgin, en 1939, a été l'une des plus importantes. Des parcs fédéraux ont aussi été aménagés sur des terrains appartenant à la ville et loués à la Commission du district fédéral. Depuis 1946, le nombre et l'importance de ces entreprises ont fort augmenté. Ces entreprises sont attribuables à l'initiative municipale ou fédérale. En voici quelques exemples:

- 1^o Le pont Mackenzie-King, au-dessus du canal Rideau, au parc de la Confédération, le premier projet réalisé parmi ceux du plan directeur, est une entreprise de la Commission du district fédéral, à laquelle la ville d'Ottawa a contribué 10 p. 100 des frais.
- 2^o La réfection de la rue Sussex et la construction des ponts Colonel-By, sur la rivière Rideau, aux chutes Rideau, a été une entreprise de la ville, à laquelle la Commission du district fédéral a contribué la somme de \$1,010,000.
- 3^o Le pont Dunbar, prolongeant l'avenue Bronson, au-dessus de la rivière Rideau, est également une entreprise de la ville, à laquelle la Commission du district fédéral a contribué 16.6 p. 100 des frais.
- 4^o Le "Queensway", la route d'accès limité, allant de l'est à l'ouest et destinée à remplacer les voies ferrées du National-Canadien traversant la ville, est une entreprise des autorités fédérales, provinciales et municipales, où la Commission du district fédéral fournit la plus grande partie du terrain, soit une contribution d'environ cinq millions et demi de dollars. Présentement, les travaux sont faits par le ministère de la Voirie de l'Ontario, et les autorités de la route transcanadienne du ministère fédéral des Travaux publics ainsi que la ville d'Ottawa y contribuent de leurs deniers.

L'objectif du plan directeur qui vise à décentraliser les édifices fédéraux a nécessité le prolongement des services d'aqueduc et d'égouts. Ces travaux ont devancé les besoins municipaux. La Commission du district fédéral affecte environ deux millions et demi de dollars du fonds de la capitale nationale au paiement de l'intérêt des obligations relatives à ces travaux, en raison d'une présomption que ces ouvrages ont été exécutés 8 à 10 ans antérieurement aux besoins. Les autres projets sont les suivants:

- 1^o L'élargissement de l'avenue Carling, par la ville, implique la contribution des autorités fédérales sous la forme de terrains évalués à environ \$500,000.
- 2^o Les améliorations au pont de la Chaudière, sur la rivière Outaouais, entre Hull et la capitale, ont été exécutées par la Commission.
- 3^o Dans la province de Québec, les deux premiers milles de la promenade du lac des Fées, artère locale desservant la partie ouest de Hull, ont été construits par la Commission du district fédéral, sur des terrains appartenant à la ville de Hull.

Un problème qui touche plusieurs localités riveraines, dans le district de la capitale nationale, est celui de la pollution des eaux de la rivière Outaouais, causée par le déversement, à plusieurs endroits au bord de la rivière, d'égouts naturels et de déchets industriels. Les autorités fédérales, provinciales et municipales s'occupent de trouver la solution de ce problème, comme celle de beaucoup d'autres.

Projets municipaux.—Dans la catégorie des entreprises purement municipales, Ottawa et Hull ont eu à faire face à des demandes de services fort coûteux, d'écoles et de routes, dans de nouveaux quartiers résidentiels qui se sont étendus rapidement sous la poussée de l'accroissement de la population.

En 1950, Ottawa s'est annexé 21,000 acres de terres appartenant à des municipalités voisines; on se hâte d'étendre les services d'égout et d'aqueduc jusqu'à ces nouveaux quartiers.